



CONSEIL INTERCOMMUNAL
«SÉCURITÉ DANS L'OUEST LAUSANNOIS»

Bussigny- Chavannes-près-Renens - Crissier - Ecublens - Prilly - Renens -
Saint-Sulpice - Villars-Sainte-Croix

EXTRAIT

du procès-verbal du Conseil intercommunal de l'Association
"Sécurité dans l'Ouest lausannois"

Séance du 22 mars 2018

Présidence : Mme Paola Käslin

LE CONSEIL INTERCOMMUNAL
"SECURITE DANS L'OUEST LAUSANNOIS"

vu le préavis 01/2018 présenté par le Comité de direction,
considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

décide

1. D'autoriser le Comité de direction à acquérir deux systèmes radars dans le cadre d'un renouvellement, et de procéder au développement du programme de gestion des amendes et du suivi des procédures (EPSILON) pour en assurer la compatibilité avec les nouveaux systèmes, tel que proposé dans le présent préavis;
2. D'allouer au Comité de direction un crédit de CHF 189'010.60, lequel sera financé par la trésorerie ordinaire;
3. De dissoudre le fond de réserve (9282.11) "Fonds pour bornes interactives", doté de CHF 200'000.--, et d'en réaffecter le montant de CHF 189'010.60 à l'acquisition de deux systèmes radars tel que proposé dans le présent préavis;
4. De porter le solde de ce fonds, CHF 10'989.40, aux comptes 2018 dans le compte n° 6024.4399 "Revenus extraordinaires.

Ainsi délibéré en séance le 21 mars 2018.

Au nom du Conseil intercommunal :

La Présidente :

P. Käslin

La Secrétaire :

S. Gosteli